



Portes coulissantes latérales

Ce type de fermeture s'impose dans les cas de dispositions particulières telles que largeur ou hauteur réduite, passage de gaines, murs en faux équerage, etc... grâce à son faible encombrement.

Tablier en lames agrafées galvanisées de 7/10^e d'épaisseur interchangeable maintenus par des joints articulés, coulissant dans un rail bas conçu pour le passage des véhicules.

Type de manœuvre : manuelle à déplacement latéral à l'aide de galets à billes suspendus glissant sur la partie supérieure du rail haut.



Selon la dimension, la porte peut être en une partie ou deux parties égales (ou inégales).



Condamnation par serrure à cylindre rond ou verrous.



OPTIONS

• Lames prélaquées blanc, beige ou marron

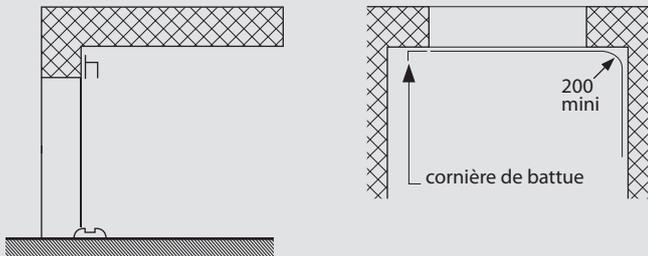
• Laquage coloris nuancier RAL

• Hublots (oculus)

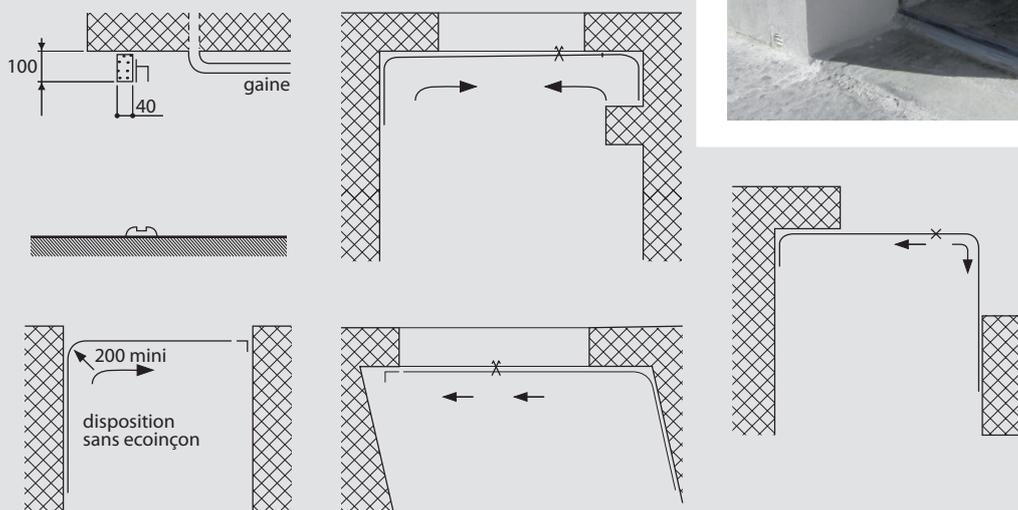


Fiche technique : Portes coulissantes latérales

DISPOSITION STANDARD

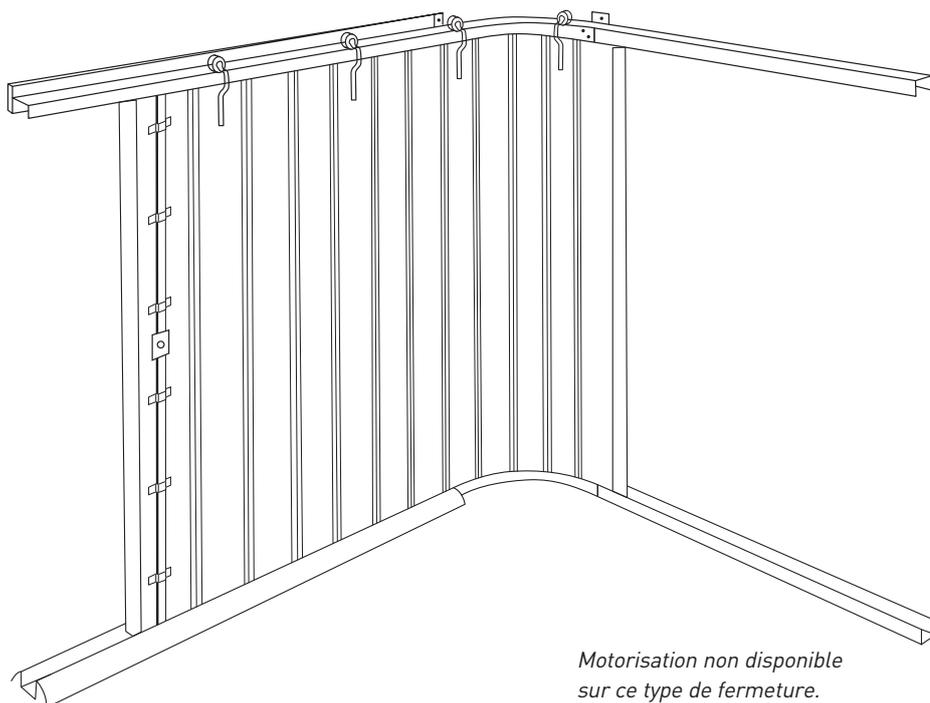


DISPOSITIONS PARTICULIÈRES



L'ensemble de la porte est suspendu par galets et guidé dans un rail supérieur et inférieur.

C'est une fermeture qui nécessite très peu d'entretien.



Motorisation non disponible sur ce type de fermeture.

